DAILY SCIENCE
DÉCOUVREZ LA SCIENCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION "MADE IN BELGIUM"

COMMENT MIEUX ÉVALUER LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Publié le 25 juin 2025

par Christian Du Brulle

Quelles pistes faut-il suivre pour rendre les processus d'évaluation de la recherche plus efficaces ? En d'autres mots, comment mieux évaluer l'attrait de projets de recherche fondamentale déposés afin d'obtenir un financement ou, pour un scientifique, de bénéficier d'une promotion ?

Il n'est évidemment pas simple de répondre à ce genre de questions. Plusieurs équipes, issues de l'ensemble des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont cependant lancées dans l'exercice. Ces chercheurs et chercheuses ont notamment travaillé sur une réforme de l'évaluation de la recherche dans le cadre du projet CoaRA (Coalition for Advancing Research Assessment). Et les idées mises sur la table sont nombreuses.

Un inventaire en Fédération Wallonie-Bruxelles

Si la question de la réforme de l'évaluation de la recherche scientifique semble simple à poser, les réponses à y apporter sont multiples et variées. Notamment à cause de la diversité des domaines de recherche, des types de financement sollicités ou encore de la multitude des pratiques d'évaluation mises en place. Sans parler des indicateurs utilisés pour évaluer un projet, un ou une scientifique, un labo, une carrière…

« Nous avons commencé par réaliser un inventaire des critères et des procédures de l'évaluation des projets de recherche et de la carrière (recrutement et promotion) au sein des cinq institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) », explique Clothilde Collet, docteure en sciences agronomiques et ingénierie biologique, et chargée de mission au sein de l'administration de la recherche de l'UCLouvain. « Nous sommes ensuite allés interroger les acteurs et actrices de l'évaluation de la recherche afin de sonder leurs besoins et contraintes ». Ce processus a duré plus d'un an et a été mené dans chaque université de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

DAILY SCIENCE
DÉCOUVREZ LA SCIENCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION "MADE IN BELGIUM"

Critères essentiels

Il en est ressorti, de manière assez consensuelle, qu'il était important de bien contextualiser chaque évaluation. La qualité du CV du candidat, l'originalité de la thématique de recherche proposée et les « métriques » (nombre de publications scientifiques) semblent rester des critères incontournables. Mais avec des nuances. La qualité de la présentation du candidat lors de son audition par le comité d'évaluation est elle aussi à mieux prendre en compte. « Les critères liés au profil de recherche du candidat semblent davantage essentiels que ceux liés au profil en lien avec ses charges d'enseignement et aux aspects services », précise également la Dre Collet.

Parmi d'autres aspects qu'il serait bon de prendre davantage en considération, le panel estime que l'impact sociétal de la recherche envisagée ne devrait pas être relégué au second plan. Tout comme l'originalité de la thématique de recherche présentée ou encore la reconnaissance extérieure dont le candidat peut témoigner. Etre invité à des conférences en dehors de son université est ainsi un critère qui devrait être davantage retenu.

Des « métriques » à utiliser avec discernement

Par contre, certains critères très présents actuellement dans les évaluations gagneraient à être moins pris en compte à l'avenir, selon ce même panel. Ou du moins être plus nuancés. Par exemple les fameuses « métriques ». Surtout si les articles scientifiques cités ne sont pas mis en contexte. Ces articles devraient être également davantage mis en lien avec l'âge et l'expérience du scientifique.

Autre problème concernant ces publications: les domaines de recherche. « Les « métriques » sont plus couramment utilisées dans le secteur des Sciences de la Santé et dans le secteur des Sciences et Technologies, que dans le secteur des Sciences Humaines » pointe le panel.

Et à propos de ces fameux articles déjà publiés. Il serait sans doute préférable de ne demander au candidat ou à la candidate de n'en fournir qu'un nombre restreint, mais qui présente un lien fort avec la procédure d'évaluation du moment. De quoi permettre aux membres des panels d'évaluation d'en prendre connaissance dans le détail et d'évaluer l'expertise du candidat.

La présentation complète de la Dre Collet réalisée lors de la journée namuroise sur la définition de nouveaux critères d'évaluation de la recherche est accessible sur le nouveau site Pindare (Plateforme interuniversitaire d'accompagnement de la recherche) du Conseil des rectrices et recteurs (Cref) des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un nouveau site qui fait, lui aussi, suite aux travaux menés lors du projet CoARA, et qui diffuse d'autres informations utiles aux chercheurs.